

**Report to  
Rapport au :**

**Agriculture and Rural Affairs Committee  
Comité de l'agriculture et des affaires rurales  
6 May 2021/Le 6 mai 2021**

**and Council  
et au Conseil  
12 May 2021/Le 12 mai 2021**

**Submitted on 20 April 2021  
Soumis le 20 avril 2021**

**Submitted by  
Soumis par :  
Don Herweyer,  
Director/Directeur**

**Economic Development Services/Service du développement économique,  
Planning, Infrastructure and Economic Development Department/Direction  
générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique**

**Contact Person  
Personne-ressource :**

**Tara Redpath, Planner II/Natural Systems and Rural Affairs//urbaniste II,  
Systèmes naturels et affaires rurales  
613-580-2424, 16822 Tara.Redpath@ottawa.ca**

**Ward/Quartier : CITY WIDE/À  
L'ÉCHELLE DE LA VILLE**

**File Number/Numéro du dossier :  
ACS2021-PIE-EDP-0013**

**SUBJECT: Ottawa Rural Clean Water Program 2016-2020 Review and Renewal**

**OBJET : Examen et renouvellement du Programme d'assainissement de l'eau  
en milieu rural d'Ottawa 2016-2020**

**REPORT RECOMMENDATIONS**

**That the Agriculture and Rural Affairs Committee recommend that Council:**

1. **Receive the Ottawa Rural Clean Water Program 2016-2020 Review and Renewal (Document 1); and**
2. **Approve the 2021-2025 Ottawa Rural Clean Water Program as outlined in this report and as described in Document 1.**

## **RECOMMANDATIONS DU RAPPORT**

**Que le Comité de l'agriculture et des affaires rurales recommande au Conseil municipal :**

1. **de prendre connaissance de l'examen et du renouvellement du Programme d'assainissement de l'eau en milieu rural d'Ottawa 2016-2020 (pièce 1);**
2. **d'approuver le Programme d'assainissement de l'eau en milieu rural d'Ottawa 2021-2025, comme l'explique ce rapport et comme le précise la pièce 1.**

## **BACKGROUND**

The Ottawa Rural Clean Water Program ([ORCWP](#)) provides cost-share grants to farmers City-wide and all rural landowners for projects that protect surface and groundwater quality. The ORCWP offers grants of up to \$15,000 for 18 project types that include agricultural best management practices, erosion control, and well decommissioning. The program is delivered in partnership with the South Nation, Rideau Valley, and Mississippi Valley Conservation Authorities.

Since its inception in 2000, the Program has supported over 1,300 projects through \$2.7 million in grants. Landowners contributed an additional \$10.1 million towards those projects at an average rate of \$3.86 for every dollar granted by the City.

The current [Program](#) was renewed in 2015 for five years with a budget of \$200,000 per year, and it is funded by the City through a special levy to South Nation Conservation. This report presents the key findings of the Program Review for the last five years (2016-2020) and proposes recommendations for a renewed Program for 2021-2025. Further details are provided in Documents 1 and 2.

## **DISCUSSION**

A Program Review was undertaken to evaluate the performance of the Program in terms of the following:

- Goals and objectives;

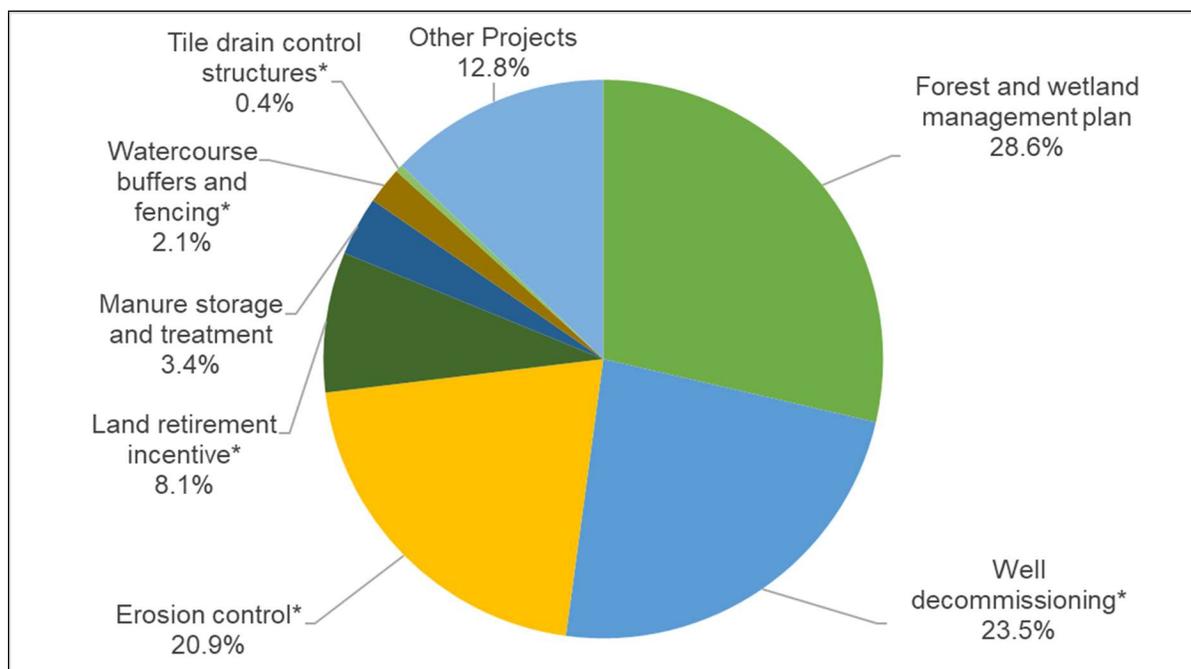
- Program design;
- Program delivery, including administration, promotion, and budget; and
- Program governance, monitoring, and reporting.

The Review also documents the Program outcomes from 2016-2020 and summarizes overall trends from similar clean water programs across the Province of Ontario.

### Program Outcomes

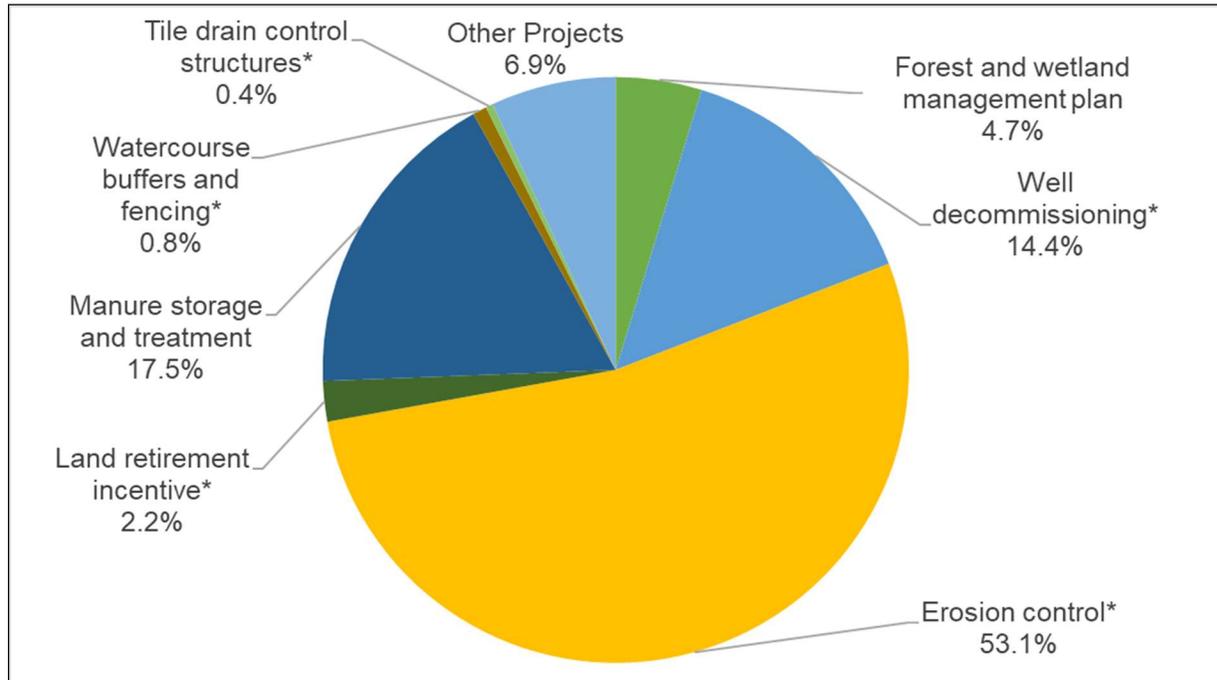
Since 2016, the Program has supported 234 projects at a total grant value of \$627,425 with an additional investment by landowners of \$1.4 million. Forest management plans, well decommissioning, erosion control, and land retirement incentives represented the most common project types (Figure 1). Most grant funding (85%) was allocated to erosion control, manure storage and treatment, and well decommissioning (Figure 2).

Figure 1: Project types from 2016-2020



\*Identified as a high priority project.

Figure 2: Grant allocations from 2016-2020



\*Identified as a high priority project.

Projects have been undertaken across the City with most farm-based projects occurring on fertile agricultural lands. Forest management plans have mainly been completed in the western area of the City, and most erosion control projects have occurred along the Rideau River and the Ottawa River near Constance Bay.

#### Other Clean Water Programs

Overall, there is a high similarity between the ORCWP and many of the 28 clean water programs found across Ontario in terms of projects offered and available funding. Certain project types that are frequently offered by other programs, but not the ORCWP, include well upgrading, replacement, and protection and natural and/or wetland habitat creation and restoration. Funding for well upgrades was discontinued by the ORCWP in 2011 to prioritize water quality protection for the greatest public benefit.

#### Goals and Objectives

Protecting Ottawa's streams, rivers, wetlands, and groundwater by providing cost-share grants to landowners remains a relevant program goal. Most stakeholders agree that the existing suite of projects is well-aligned with this goal. There is recognition among stakeholders of the importance to strive for continuous improvement to further advance

the goal and objectives. For example, the protection of wetlands can be directly linked to only two project types at present.

### Program Design

An aim of the 2016-2020 Program was to promote priority projects that directly improve water quality and to encourage greater uptake by landowners. Several priority project types remained very popular, including well decommissioning, erosion control, and fragile land retirement (53 per cent of total projects, Figure 1). Other priority projects saw little to no uptake over the past five years, including tile drain control structures, watercourse buffers, and watercourse fencing.

The Review examined ways to enhance the existing suite of project types through discussions with stakeholders, surveys of grant recipients, and program trends across Ontario. Ideas were brought forward to improve the eligibility criteria and/or cost-share amounts for cover crops, septic repairs/replacements, erosion control, and tile drain control structures. Expanding the Program to include broader environmental stewardship goals was considered, and suggestions for new project types included wetland creation and restoration, climate change mitigation, and biodiversity/pollinators.

### Administration

The ORCWP is administered by the South Nation, Rideau Valley, and Mississippi Valley Conservation Authorities with the support of Review Committees comprised of local farmers and landowners. Using a streamlined delivery approach, projects are also identified and administered through partnerships with Green Acres (the City's rural tree planting program) and the Conservation Authorities' shoreline naturalization programs.

Feedback from a survey of past participants was very positive, with 84 per cent of respondents expressing satisfaction with the Program's administration and 76 per cent of respondents indicating that their application was approved in a timely manner. Stakeholders proposed several ideas to enhance the administration and delivery of the Program including implementing staff level approvals and site visits for specific project types and updating the application form and guidance document.

### Promotion

The Program is promoted using a range of methods including print, social media, attendance at fairs and events, targeted activities, and presentations. Program staff participated in 49 rural fairs and events, including open houses held in response to historic flooding on the Ottawa River in 2017 and 2019. Targeted promotional activities

included a grass buffer demonstration site and two videos showcasing a farmer's experience with controlled tile drainage to highlight priority projects with limited uptake.

Despite these on-going efforts with promotion and outreach, 80 per cent of survey respondents felt that the ORCWP is not effectively promoted. Stakeholders and past participants made suggestions to maintain the Program's effectiveness and to encourage priority projects with lower uptake, including using targeted social media, connecting with local contractors/suppliers, and supporting demonstration projects. Additional ideas for improving the promotion of the Program are highlighted in Document 1.

### Budget

Total ORCWP funding for 2016 to 2020 was \$1,000,000, including \$304,727 in surplus funds from the 2011-2015 program and an annual special levy to South Nation Conservation ranging from \$95,273 to \$200,000.

Total ORCWP expenses from 2016-2020 were \$846,430 including grants and program delivery expenses. Program delivery expenses were 26 per cent of total expenditures. The remaining balance of \$153,570 was encumbered and will be carried forward to 2021 for projects approved in previous years that have not yet been completed.

Demand for funding under the ORCWP has increased since the last Review in 2015, and the Program is now consistently oversubscribed with an annual waiting list.

### Governance

The ORCWP is guided by an external Program Committee composed of representatives of agricultural and environmental organizations, provincial agencies, local Conservation Authorities, and community members. The Program Committee is responsible for making recommendation on overall program delivery, appointing representatives to Review Committees, and hearing appeals.

Overall, this governance structure works well, as the Program benefits from the expertise of the Program Committee members. An ongoing challenge, also identified during the last Review, is related to inconsistent participation and vacancies from members. Further information and suggestions for addressing this challenge are available in Document 1.

### Monitoring and Reporting

The current framework for monitoring and evaluating the Program is comprehensive and uses a variety of metrics. Project statistics are tracked by the Program database, and site representatives visit a select number of completed projects for follow up.

The Program reports annually to the Agriculture and Rural Affairs Committee. Program Reviews are undertaken on a five-year cycle to examine strengths and challenges, ensure the Program remains relevant, and recommend ways to adapt when necessary.

### **Key Program Changes for 2021-2025**

The following are key program changes recommended as a result of the Program Review. The complete list and details are contained in Document 1.

#### Eligible Projects

- Introduce wetland habitat restoration as a new eligible project type.
- Modify the criteria for the following project types:
  - Cover crops (revise criteria);
  - Septic system repairs/replacement (clarify criteria); and
  - Erosion control (revise criteria, prioritize access to funding).
- Modify the grant structure for the following project types:
  - Tile drain control structure (increase cost share); and
  - Chemical/fuel storage, nutrient management plan/precision farming, and septic system repair/replacement (increase grant amounts).

#### Program Administration

- Implement staff level approvals and reinstate site visits for forest management plans, septic system repair/replacement, and well decommissioning.
- Update application form to accept online submissions and electronic signatures.
- Explore the feasibility of making the Healthy Home Guide available online.

#### Promotion and Outreach

- Connect with local contractors and suppliers to encourage Program referrals for priority projects with lower uptake.

- Use social media more effectively for targeted promotion.
- Use City Stream Watch, and related studies, to identify and target potential projects.

#### Funding

- Continue to fund the Program at \$200,000 per year for 2021-2025 through a special levy to South Nation Conservation.

#### Program Committee

- Offer Program Committee membership to:
  - Relevant agricultural organizations not currently involved; and
  - Interested citizens and/or Review Committee members.
- Encourage a stakeholder to fill the role of Program Committee Chair.

#### Monitoring and Reporting

- Explore the feasibility of moving the program database to an online platform.
- Provide a simple online survey immediately following grant payment.

### **RURAL IMPLICATIONS**

The ORCWP supports farmers and other rural landowners to undertake projects on their land that protect water quality. Since 2000, the Program has supported more than 1,300 projects with more than \$2.7 million in grants. The proposed renewed Program continues to support the rural community as well as farmers within the urban boundary.

### **CONSULTATION**

Consultation for this report included:

- Interviews and online surveys for Program stakeholders including Conservation Authorities, provincial ministries, agricultural organizations, environmental organizations, and community members.
- Online surveys for past participants in the Program including successful and unsuccessful grant applicants.

Email notifications were sent directly to all stakeholders and past Program participants to provide an opportunity to take part in an online survey. Committee members were given the option to respond to the survey questions through a verbal interview.

### **COMMENTS BY THE WARD COUNCILLORS**

Not applicable – this is a City-wide report.

### **LEGAL IMPLICATIONS**

There are no legal impediments to implementing the recommendations of this report.

## **RISK MANAGEMENT IMPLICATIONS**

There are no risk implications.

## **ASSET MANAGEMENT IMPLICATIONS**

The recommendations documented in this report are consistent with the City's [Comprehensive Asset Management \(CAM\) Program](#) objectives. The implementation of the Comprehensive Asset Management program enables the City to effectively manage existing and new infrastructure to maximize benefits, reduce risk, and provide safe and reliable levels of service to community users. This is done in a socially, culturally, environmentally, and economically conscious manner.

## **FINANCIAL IMPLICATIONS**

There are no financial implications associated with this report. The proposed annual special levy of \$200,000 to the South Nation Conservation Authority is consistent with the annual levy for the 2016-2020 program and with their levy request for 2021.

## **ACCESSIBILITY IMPACTS**

Program information available on the City's website complies with the Accessibility for Ontarians with Disabilities Act. No other barriers were identified that would impede the participation of people with disabilities or seniors in this Program.

## **ENVIRONMENTAL IMPLICATIONS**

The ORCWP protects and improves the quality of surface and groundwater by working with rural landowners to implement projects on their property. Projects include agricultural best management practices and environmental stewardship. With 88 per cent of watercourses flowing through private property in the City's rural areas, working with landowners is an effective means of protecting and improving water quality.

The Program contributes to Provincial policy including the *Great Lakes Strategy*, *Nutrient Management Act*, and Climate Change Adaptation Strategy. It supports the City's ability to comply with the 2020 Provincial Policy Statement, and further supports the City's Climate Change Master Plan (2020).

## **TERM OF COUNCIL PRIORITIES**

The ORCWP contributes directly to Council's 2019-2022 Strategic Priorities including:

- **Environmental Stewardship:** Grow and protect a healthy, beautiful, and vibrant city that can adapt to change.
- **Service Excellence Through Innovation:** Deliver quality bilingual services that are innovative and continuously improve to meet the needs of individuals and diverse communities.

## **SUPPORTING DOCUMENTATION**

Document 1 Ottawa Rural Clean Water Program 2016-2020 Review and Renewal

Document 2 Annexes to the Ottawa Rural Clean Water Program 2016-2020 Review and Renewal

## **DISPOSITION**

Planning, Infrastructure and Economic Development Department staff will work with South Nation, Rideau Valley, and Mississippi Valley Conservation Authorities to renew the 2021-2025 Program, upon Council's approval of the report.

## CONTEXTE

Le Programme d'assainissement de l'eau en milieu rural d'Ottawa ([PAEMRO](#)) permet de verser, selon le principe du partage des coûts, des subventions aux agriculteurs sur tout le territoire de la Ville et à tous les propriétaires fonciers en zone rurale pour les projets qui protègent la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines. Le PAEMRO permet d'offrir, à concurrence de 15 000 \$, des subventions pour 18 types de projets qui portent entre autres sur les règles de l'art de la gestion agricole, sur la lutte contre l'érosion et sur la mise hors service des puits. Ce service est mené en partenariat avec Conservation de la Nation-Sud, l'Office de protection de la nature de la vallée Rideau et l'Office de protection de la nature de la vallée de la rivière Mississippi.

Depuis qu'il a été lancé, en 2000, ce programme a permis de financer plus de 1 300 projets grâce à des subventions de 2,7 millions de dollars. Les propriétaires fonciers ont apporté un supplément de 10,1 millions de dollars dans le cadre de ces projets, ce qui donne en moyenne 3,86 \$ pour chaque dollar versé par la Ville.

Le [programme](#) actuel a été renouvelé pour cinq ans en 2015; doté d'un budget de 200 000 \$ par an, il est financé par la Ville grâce à la subvention spéciale consentie à Conservation de la Nation-Sud. Dans ce rapport, nous présentons les principales constatations de l'Examen des programmes pour les cinq années comprises entre 2016 et 2020 et nous proposons des recommandations pour le renouvellement du programme dans la période de 2021-2025. Le lecteur trouvera de plus amples renseignements dans les pièces 1 et 2.

## ANALYSE

On a mené un examen du programme afin d'en évaluer le rendement du point de vue :

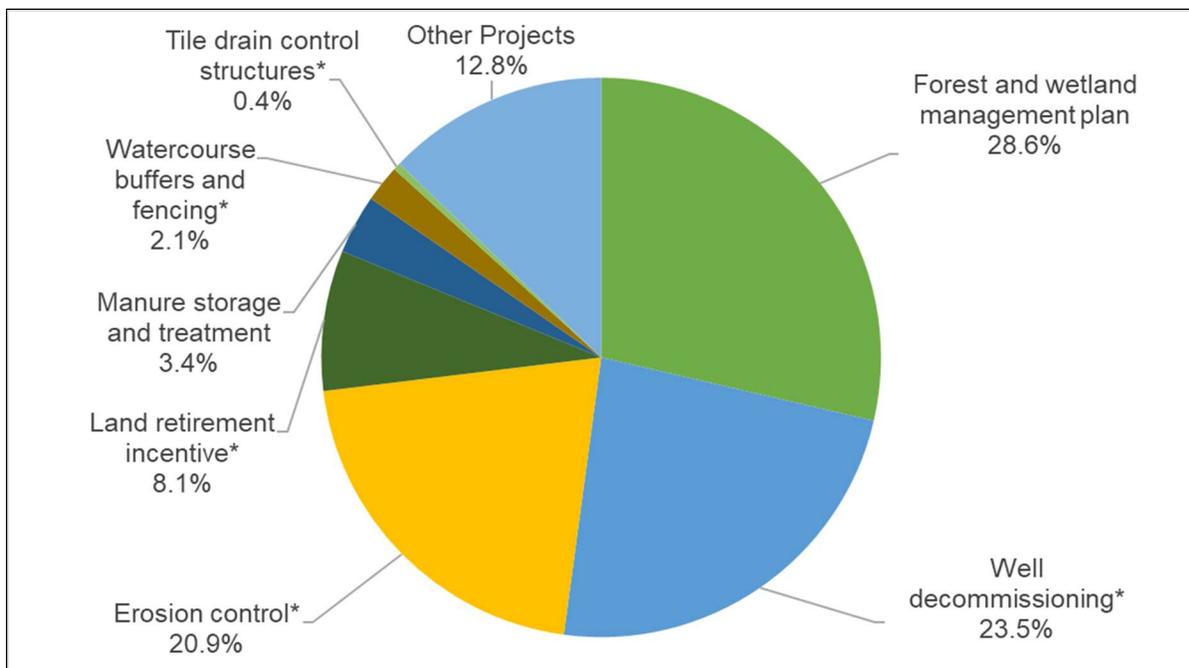
- des buts et des objectifs;
- de la conception du programme;
- du déroulement de ce programme, dont l'administration, la promotion et le budget;
- de la gouvernance, de la surveillance et du compte rendu du programme.

L'Examen fait aussi état des résultats du programme pour la période de 2016 à 2020 et donne un aperçu des tendances globales dans des programmes comparables d'assainissement de l'eau partout en Ontario.

## Résultats du programme

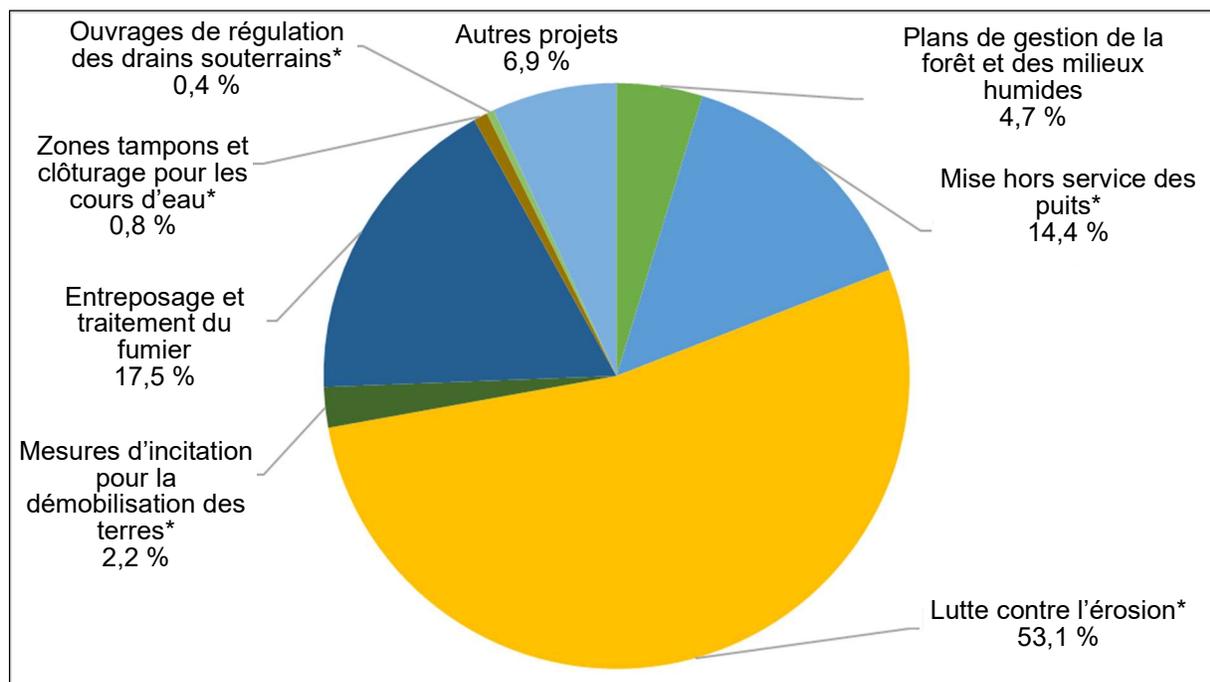
Depuis 2016, le Programme a permis de financer 234 projets; la valeur des subventions versées totalise 627 425 \$, et les propriétaires fonciers ont investi un supplément de 1,4 million de dollars. Les plans de gestion de la forêt, la mise hors service des puits, la lutte contre l'érosion et les mesures d'incitation pour la démobilitation des terres agricoles ont représenté les types de projets le plus couramment financés (figure 1). La plupart des subventions (85 %) ont été consacrées à la lutte contre l'érosion, à l'entreposage et au traitement du fumier, ainsi qu'à la mise hors service des puits (figure 2).

Figure 1 : Les types de projets de 2016 à 2020



\*Projet absolument prioritaire.

Figure 2 : Attribution des subventions de 2016 à 2020



\*Projet absolument prioritaire

Ces projets se sont déroulés sur tout le territoire de la Ville; la plupart des projets à caractère agricole ont porté sur des terres agricoles fertiles. On a essentiellement mené à bien des plans de gestion de la forêt dans le secteur ouest de la Ville, et la plupart des projets de lutte contre l'érosion ont été réalisés le long de la rivière Rideau et de la rivière des Outaouais, non loin de la baie Constance.

Autres programmes d'assainissement de l'eau

Dans l'ensemble, on relève une grande similitude entre le PAEMRO et nombre des 28 programmes d'assainissement de l'eau menés dans tout l'Ontario du point de vue des projets réalisés et du financement offert. La rénovation, le remplacement et la protection des puits, ainsi que la création et la restauration de l'habitat naturel et de l'habitat des milieux humides font partie de certains types de projets souvent offerts dans d'autres programmes, mais non dans le cadre du PAEMRO. En 2011, on a mis fin au financement de la rénovation des puits dans le PAEMRO afin de prioriser la protection de la qualité de l'eau dans l'intérêt supérieur du public.

Buts et objectifs

La protection des cours d'eau, des rivières, des milieux humides et de la nappe phréatique d'Ottawa, en offrant aux propriétaires fonciers des subventions selon le principe du partage des coûts, est toujours un objectif pertinent du Programme. La plupart des intervenants s'entendent pour dire que l'ensemble existant de projets cadre bien avec cet objectif. Les intervenants s'entendent sur l'importance d'apporter continuellement des améliorations afin de mieux promouvoir les buts et les objectifs du Programme. Par exemple, on peut lier directement à seulement deux types de projets, à l'heure actuelle, la protection des milieux humides.

### Conception du Programme

Pour la période de 2016-2020, un objectif du Programme a consisté à promouvoir les projets prioritaires qui améliorent directement la qualité de l'eau et à encourager une meilleure participation des propriétaires fonciers. Plusieurs types de projets prioritaires sont restés très populaires, dont la mise hors service des puits, la lutte contre l'érosion et la démobilitation des terres agricoles fragiles (53 % de l'ensemble des projets; figure 1). Dans d'autres projets prioritaires, il n'y a guère eu de participation dans les cinq dernières années : il s'agit entre autres des ouvrages de régulation des drains souterrains, des zones tampons pour les cours d'eau et du clôturage des cours d'eau.

Dans le cadre de cet examen, nous nous sommes penchés sur les moyens de rehausser l'ensemble existant des types de projets grâce à des discussions avec les intervenants, à des sondages auprès des bénéficiaires des subventions et à l'analyse des tendances dans l'évolution des programmes partout en Ontario. On a lancé des idées pour améliorer les critères d'admission et le montant des subventions à verser sur le principe du partage des coûts pour les cultures-abris, la réparation et le remplacement des systèmes septiques, la lutte contre l'érosion et les ouvrages de régulation des drains souterrains. On a réfléchi à la possibilité d'étendre le Programme aux objectifs plus vastes de l'intendance environnementale, et les suggestions sur les nouveaux types de projets ont entre autres porté sur la création et la restauration des milieux humides, l'atténuation des changements climatiques, de même que sur la biodiversité et les pollinisateurs.

### Administration

Le PAEMRO est administré par Conservation de la Nation-Sud, l'Office de protection de la nature de la vallée Rideau et l'Office de protection de la nature de la vallée de la rivière Mississippi avec le concours des comités de révision, qui sont constitués d'agriculteurs et de propriétaires fonciers locaux. En faisant appel à une approche simplifiée dans le déroulement du Programme, on répertorie et administre aussi les

projets dans le cadre de partenariats avec Acres en verdure (soit le programme de plantation d'arbres dans le secteur rural de la Ville) et les programmes de restauration écologique des berges.

D'anciens participants ont exprimé des commentaires très favorables dans un sondage : 84 % des répondants ont fait savoir qu'ils étaient satisfaits de l'administration du Programme, et 76 % ont indiqué que leur demande avait été approuvée dans les délais. Les intervenants ont proposé plusieurs idées pour rehausser l'administration et le déroulement du Programme, dont la mise en œuvre des approbations au niveau du personnel et des visites sur les lieux pour certains types de projets, ainsi que la mise à jour du formulaire de demande et du document directeur.

### Promotion

On fait la promotion du Programme en faisant appel à différentes méthodes, dont les supports imprimés, les réseaux sociaux, la participation à des foires et à des événements, les activités ciblées et les exposés. Le personnel du Programme a participé à 49 foires et événements agricoles, ainsi qu'à des séances portes ouvertes organisées en réaction aux inondations sans précédent causées par la rivière des Outaouais en 2017 et en 2019. Un site de démonstration et deux vidéos mettant en vitrine l'expérience d'un agriculteur dans l'aménagement des ouvrages de régulation des drains souterrains ont fait entre autres partie des activités promotionnelles ciblées pour faire connaître les projets prioritaires dans lesquels la participation était limitée.

Malgré ces efforts continus de promotion et de sensibilisation, 80 % des répondants au sondage étaient d'avis que la promotion du PAEMRO n'est pas efficace. Les intervenants et d'anciens participants ont fait des suggestions pour assurer l'efficacité du Programme et pour promouvoir les projets prioritaires dans lesquels la participation est moindre, notamment en faisant appel aux réseaux sociaux ciblés, en établissant des liens avec les entrepreneurs et les fournisseurs locaux et en finançant des projets de démonstration. La pièce 1 met en lumière d'autres idées exprimées pour améliorer la promotion du Programme.

### Budget

Pour la période de 2016 à 2020, le financement total du PAEMRO s'est chiffré à 1 000 000 \$, dont 304 727 \$ de fonds excédentaires issus du programme 2011-2015 et une subvention annuelle spéciale versée à Conservation de la Nation-Sud et comprise entre 95 273 \$ et 200 000 \$.

Pour la période de 2016 à 2020, les dépenses du PAEMRO ont totalisé 846 430 \$, en tenant compte des frais de versement des subventions et de réalisation du Programme. Les frais de réalisation du programme ont représenté 26 % du total des dépenses. Le solde, soit 153 570 \$, a été engagé et sera reporté sur 2021 pour les projets approuvés dans les années précédentes et qui n'ont pas encore été réalisés.

La demande de financement dans le cadre du PAEMRO a augmenté depuis le dernier examen en 2015, et à l'heure actuelle, le nombre d'inscriptions est toujours excédentaire, ce qui oblige à dresser une liste d'attente annuelle.

### Gouvernance

Le PAEMRO est encadré par le Comité du Programme externe, constitué de représentants d'organismes agricoles et environnementaux, d'organismes du gouvernement provincial, des offices de protection de la nature locaux et de membres des collectivités. Ce comité est chargé de faire des recommandations sur l'ensemble du déroulement du Programme, de nommer des représentants pour siéger aux comités de révision et d'entendre les appels.

Dans l'ensemble, cette structure de gouvernance fonctionne bien, puisque le Programme profite de la compétence des membres du Comité du Programme. Une difficulté permanente, également cernée pendant le dernier examen, a trait à la participation inconstante et aux postes à pourvoir dans les comités de révision. La pièce 1 comprend de plus amples renseignements et des suggestions pour résoudre cette difficulté.

### Surveillance et compte rendu

La structure-cadre actuelle pour la surveillance et l'évaluation du Programme est exhaustive et fait appel à différents indicateurs. La base de données du Programme permet de suivre les statistiques sur les projets, et les représentants sur les lieux visitent un certain nombre de projets achevés pour faire un suivi.

Les responsables du Programme rendent chaque année des comptes au Comité de l'agriculture et des affaires rurales. Les examens des programmes ont lieu selon un cycle quinquennal et visent à examiner les points forts et les difficultés, à s'assurer que le Programme reste d'actualité et à recommander les moyens de l'adapter dans les cas nécessaires.

### **Principaux changements apportés au Programme pour 2021-2025**

Voici les principaux changements que l'on recommande d'apporter au Programme dans la foulée de l'examen de ce programme. La pièce 1 comprend la liste complète et les détails des changements.

#### Projets recevables

- Faire de la restauration de l'habitat des milieux humides un nouveau type de projet recevable.
- Modifier les critères pour les types de projets suivants :
  - cultures-abris (réviser les critères);
  - réparation et remplacement de systèmes septiques (préciser les critères);
  - lutte contre l'érosion (réviser les critères et prioriser l'accès au financement).
- Modifier la structure des subventions pour les types de projets suivants :
  - ouvrages de régulation des drains souterrains (augmenter la quote-part des coûts);
  - entreposage de produits chimiques et de carburant, plan de gestion des nutriments et agriculture de précision, réparation et remplacement de systèmes septiques (accroître le montant des subventions).

#### Administration du Programme

- Mettre en œuvre les approbations au niveau du personnel et réinstaurer les visites des lieux pour les plans de gestion de la forêt, de même que pour les projets de réparation et de remplacement des systèmes septiques et de mise hors service des puits.
- Mettre à jour le formulaire de demande afin d'accepter les demandes déposées en ligne et les signatures électroniques.
- Se pencher sur la possibilité de publier en ligne le Guide pour un foyer en santé.

#### Promotion et sensibilisation

- Se mettre en rapport avec les entrepreneurs et les fournisseurs locaux pour encourager, dans le cadre du Programme, la recommandation des projets prioritaires dans lesquels la participation est moindre.

- Faire plus efficacement appel aux réseaux sociaux dans la promotion ciblée.
- Faire appel au Programme de surveillance des cours d'eau City Stream et aux études liées afin de recenser et de cibler les projets potentiels.

#### Financement

- Continuer de financer le Programme à raison de 200 000 \$ par an pour la période de 2021 à 2025 en versant une subvention spéciale à Conservation de la Nation-Sud.

#### Comité du Programme

- Inviter à siéger au Comité du Programme :
  - les organismes agricoles compétents qui ne participent pas au Programme à l'heure actuelle;
  - les citoyens intéressés et les membres des comités de révision qui souhaitent y siéger.
- Encourager un intervenant à jouer le rôle de président du Comité du Programme.

#### Surveillance et comptes rendus

- Se pencher sur la possibilité de téléverser la base de données du Programme sur une plateforme en ligne.
- Prévoir un sondage simple en ligne tout de suite après avoir versé des subventions.

### **RÉPERCUSSIONS SUR LES ZONES RURALES**

Le PAEMRO vise à encourager les agriculteurs et les autres propriétaires fonciers des zones rurales à réaliser sur leur domaine des projets qui protègent la qualité de l'eau. Depuis 2000, le Programme a permis de financer plus de 1 300 projets grâce à des subventions de plus de 2,7 millions de dollars. Le Programme renouvelé proposé continue d'appuyer la communauté rurale, ainsi que les agriculteurs dans le périmètre urbain.

### **CONSULTATION**

La consultation menée pour ce rapport a consisté à :

- animer des entrevues et réaliser des sondages en ligne pour les intervenants du Programme, dont les offices de protection de la nature, les ministères provinciaux, les organismes agricoles et environnementaux, ainsi que les membres des communautés;
- à sonder en ligne d'anciens participants au Programme, y compris ceux dont les demandes ont été retenues et les candidats déçus.

Des avis ont été adressés directement par courriel à tous les intervenants et aux anciens participants du Programme afin de les inviter à répondre à un sondage en ligne. Les membres du Comité pouvaient, s'ils le souhaitaient, répondre aux questions du sondage dans une entrevue de vive voix.

## **COMMENTAIRES DES CONSEILLERS DES QUARTIERS**

Sans objet. Ce rapport porte sur l'ensemble du territoire de la Ville.

## **RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES**

Il n'y a pas d'obstacles juridiques qui empêchent de mettre en œuvre les recommandations de ce rapport.

## **RÉPERCUSSIONS SUR LA GESTION DES RISQUES**

Il n'y a pas de répercussions sur la gestion des risques.

## **RÉPERCUSSIONS SUR LA GESTION DES ACTIFS**

Les recommandations dont fait état ce rapport cadrent avec les objectifs du [Programme de gestion intégrale des actifs \(GIA\)](#) de la Ville. La mise en œuvre de ce programme permet à la Ville de gérer efficacement les infrastructures nouvelles et existantes afin d'en maximiser les avantages, d'en réduire les risques et d'offrir, aux usagers dans la collectivité, des niveaux de services sécuritaires et fiables, dans un souci de pérennité sociale, culturelle, environnementale et économique.

## **RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES**

Il n'y a pas de répercussions financières associées à ce rapport. La subvention spéciale annuelle proposée de 200 000 \$ à verser à Conservation de la Nation-Sud correspond à la subvention annuelle du Programme de 2016-2020 et à sa demande de financement pour 2021.

## RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

L'information diffusée sur le Programme dans le site Web de la Ville est conforme à la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*. On n'a pas recensé d'autres obstacles qui nuiraient à la participation des personnes en situation de handicap ou des personnes âgées dans ce programme.

## RÉPERCUSSIONS ENVIRONNEMENTALES

Le PAEMRO protège et améliore la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines, en travaillant en collaboration avec les propriétaires fonciers des zones rurales pour mettre en œuvre des projets sur leur domaine. Ces projets portent aussi bien sur les règles de l'art de la gestion agricole que sur l'intendance environnementale. Puisque 88 % des cours d'eau traversent le domaine privé dans les zones rurales de la Ville, la collaboration avec les propriétaires fonciers est un moyen efficace de protéger et d'améliorer la qualité de l'eau.

Le Programme contribue à l'application des politiques provinciales, dont la Stratégie pour les Grands Lacs, la *Loi de 2002 sur la gestion des éléments nutritifs* et la Stratégie d'adaptation aux changements climatiques. Il permet à la Ville de se conformer à la Déclaration de principes provinciale de 2020 et vient l'appuyer dans la réalisation du Plan directeur pour les changements climatiques (2020).

## PRIORITÉS DU MANDAT DU CONSEIL MUNICIPAL

Le PAEMRO contribue directement aux priorités stratégiques du Conseil pour la période de 2019-2022, à savoir :

- **Intendance environnementale** : Développer et protéger une ville saine, majestueuse et dynamique, qui peut s'adapter aux changements.
- **Excellence des services grâce à l'innovation** : Offrir des services bilingues de qualité et innovants, qui s'améliorent continuellement, afin de répondre aux besoins des particuliers et des communautés diverses.

## PIÈCES JUSTIFICATIVES

Pièce 1 Examen et renouvellement du Programme d'assainissement de l'eau en milieu rural d'Ottawa 2016-2020

Pièce 2 Annexes du rapport Examen et renouvellement du Programme d'assainissement de l'eau en milieu rural d'Ottawa 2016-2020

**SUITE À DONNER**

Le personnel de la Direction générale de la planification, de l'infrastructure et du développement économique travaillera de concert avec Conservation de la Nation-Sud, l'Office de protection de la nature de la vallée Rideau et l'Office de protection de la nature de la vallée de la rivière Mississippi pour renouveler le Programme de 2021-2025, dès que le Conseil aura approuvé ce rapport.